



En cauchois dans le texte.

Description

Au dÃ©tour dÃ©un article sur lâ??enseignement des langues rÃ©gionales, Martine se souvient que ses grands-parents maÃ©trisaient deux langues vivantes : le franÃ§ais et le patois cauchois. Une richesse familiale qui nÃ©a pas Ã©tÃ© transmise.

par Martine Lelait

Un article paru dans lâ??Obs (nÃ°2962 du 29 juillet au 4 aoÃ»t 2021) Ã la rubrique Ã« dissensus Ã» a appelÃ© tout particuliÃ©rement mon attention. Il sÃ©agissait de discuter de lâ??intÃ©rÃ©t ou non de modifier la constitution pour permettre lâ??enseignement des langues rÃ©gionales en immersion.

Le dÃ©bat a Ã©tÃ© relancÃ© aprÃ©s lâ??adoption le 21 mai 2021 de la loi relative Ã la protection du patrimoine des langues rÃ©gionales et Ã leur promotion (sur la proposition de loi du dÃ©putÃ© Paul MOLAC) et dont le Conseil Constitutionnel a rejetÃ© certaines dispositions.

La constitution exprime en effet en son article 2 que Ã« la langue de la RÃ©publique est le franÃ§ais Ã» ; les langues rÃ©gionales sont reconnues Ã« trÃ©sor national Ã» Ã prÃ©server, protÃ©ger, promouvoir mais leur enseignement relÃ©ve des matiÃ©res facultatives qui peuvent Ã©tre choisies comme 2Ã©me ou 3Ã©me langue Ã lâ??Ã©cole. Cela demeure insuffisant pour ceux qui dÃ©fendent lâ??enseignement bilingue en complÃ©te immersion, cÃ©est-Ã -dire un enseignement dispensÃ© dans la langue rÃ©gionale choisie et pas uniquement en franÃ§ais.

Je ne me sens pas du tout compÃ©tente pour entrer dans ce dÃ©bat (il y va aussi, si jÃ©ai bien compris, des financements publics qui devraient Ã©tre allouÃ©s aux Ã©coles associatives sous contrat) mais cet article mÃ©a ouvert bien des horizons.

En essayant de comprendre la question, jÃ©ai dÃ©couvert, effarÃ©e, quÃ©il existait une vingtaine de langues rÃ©gionales en MÃ©tropole et plus de cinquante dans les Outre-Mer. Je voyais bien le breton avec les Ã©coles Diwan, le corse, lâ??occitan, le basqueâ€¦ mais au-delÃ , jÃ©Ã©tais plutÃ©t sÃ©che sur lâ??Ã©numÃ©ration, quand soudain, je me suis rappelÃ©e que mes grands-parents Ã Yerville parlaient couramment â€¦ le patois cauchois !

Du coup, ce que je prenais pour un idiome, un patois, avec la connotation un peu péjorative que cela comporte, a pris de la valeur à mes yeux : mes grands-parents, qui n'avaient que très peu allés à l'école car devant leurs nombreux frères et sœurs travailler dès 12 ans, parlaient effectivement une langue régionale en plus du français obligatoire !

Dans ma famille, on évoque encore régulièrement, (mais moins avec les jeunes qu'avec les vieux), les expressions qui étaient utilisées par mes grands-parents : tiens, mon père aurait dit : « y nos détraquent euê ? l temps avec leuz invenchions » [1] et papa lui aurait répondu : « Mâ ? nerve pas à cette heure ; tu vas encore tâ ? gosiller ; tâ ? occupe pin eud capet dâ ? la gamine et va donner à manger au chat ! » [2].

Cela dit, même si désormais aucuns peuvent regretter que, dans quelques années, personne ne parlera plus et ne comprendra plus le cauchois par manque de locuteurs, comme disent les spécialistes je ne vois pas bien inscrire cette matière au programme des écoles ; ce serait somme toute assez circonscrit au seul Pays de Caux !

Pour ceux qui voudraient se plonger ou se replonger dans le patois cauchois, je recommande vivement la lecture des « Histoures de Thanase Pâqueu », personnage inventé par Gabriel Benoist, natif du Pays de Bray mais venu en Pays de Caux, après son brevet élémentaire obtenu en cours du soir, pour entrer à l'étude de Me Leroux huissier à Yerville ; il continuera sa carrière comme correspondant du journal Abeille Cauchoise à Yvetot puis des Quatre Cantons puis enfin au Journal de Rouen.

[1] Ils nous détraquent le temps avec leurs inventions

[2] Ne mâ ? nerve pas à cette heure ; tu vas encore tâ ? gosiller ; tâ ? occupe pas du chapeau de la gamine et va donner à manger au chat !

Categorie

1. Reportages

date création

16/08/2021